RÉSOLUTION AG 1/95

REMERCIEMENTS

Le XXIème Congrès mondial de la vigne et du vin et la 75ème Assemblée Générale de l'O.I.V. réunis du 27 novembre au 2 décembre 1995 à Punta del Este à l'invitation du Gouvernement de l'Uruguay,

REMERCIENT son Excellence M. Le Président de la République Orientale de l'Uruguay de sa présence et de l'intérêt personnel qu'il a porté aux activités de l'O.I.V. et en particulier du Congrès,

ILS REMERCIENT aussi les membres du Gouvernement et les autorités nationales, régionales et municipales de leur participation aux différentes manifestations,

ILS COMPLIMENTENT tout particulièrement le Président de l'I.NA.VI, les membres de cet Institut, ainsi que ses collaborateurs pour la chaleur de leur accueil et pour la très haute qualité de l'organisation,

ILS ASSURENT les milieux professionnels de leur gratitude pour la part qu'ils ont prise à l'organisation des réunions et des réceptions et soulignent, très volontiers, les succès qualitatifs des vins présentés à l'appréciation des délégués.

SOUHAIT

O.M.C. : DÉCLARATION DU PRÉSIDENT APPROUVÉE PAR CONSENSUS

L'Assemblée Générale de l'Office International de la Vigne et du Vin consciente des acquis scientifiques et techniques de l'O.I.V. et de sa situation de référence comme organisation internationale compétente dans le secteur vitivinicole, demande au Comité Exécutif de déterminer le rôle et les conditions de la participation de l'O.I.V. à l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.), mandate le Directeur Général pour poursuivre ses contacts avec cette organisation et de faire rapport au Comité Exécutif à ce sujet. (Texte intégral)

Exemplaire certifié conforme Punta del Este, 1 décembre 1995
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Robert TINLOT

© OIV 1995